

VIII^e Colloque annuel

Réseau de recherche en sécurité routière du Québec

23 mai 2019

MODE D'EMPLOI POUR LE COLLOQUE



RÉSEAU DE RECHERCHE
EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONFIRMATION DE PRÉSENCE

Les étudiants de tous les niveaux sont invités à présenter une affiche au VIII^e Colloque annuel sur leurs projets de recherche en sécurité routière. De plus, les étudiants ayant gagné des bourses et des prix du RRSR (p. ex., concours de bourses pour conférences, prix maîtrise, doctorat, post-doctorat) doivent présenter leurs travaux lors d'un événement organisé par le RRSR. Veuillez indiquer votre présence au colloque en suivant ce lien : <https://goo.gl/forms/AOFEKIsoVoqtKtBpI>.

PRÉSENTATION PAR AFFICHE DES ÉTUDIANTS

Objectif : Cette activité permettra aux étudiants de partager leurs travaux de recherche effectués dans le cadre de leurs études à l'aide d'une affiche.

Fonctionnement de l'activité : Lors des pauses et l'heure du lunch, les participants au colloque seront invités à discuter avec les étudiants de leurs travaux de recherche. Les étudiants seront présents devant leurs affiches. Ils devront aussi la présenter de vive voix devant l'auditoire pendant une période de 60 secondes, s'ils veulent être éligibles à l'obtention d'un prix. Trois prix en argent pour les meilleures affiches seront remis à la fin de la journée : **1^{er} prix de 1 000 \$; 2^e prix de 500 \$; 3^e prix de 250 \$.**

Pour participer à cette activité : Les étudiants pourront présenter une affiche qui a déjà été présentée dans le cadre de leurs études ou qui sera présentée dans une conférence future. Pour participer, les étudiants doivent s'inscrire avec les informations suivantes : leur nom, celui(ceux) de leur(s) superviseur(s), le titre de l'affiche, les auteurs ainsi qu'un résumé avec un nombre maximal de 500 mots.

Quelques informations pour les règles à suivre :

- 1) L'affiche peut être nouvelle ou avoir déjà été présentée¹ dans un congrès;
- 2) L'affiche peut être en français ou en anglais;
- 3) L'étudiant doit être présent durant le Colloque;
- 4) L'étudiant doit présenter son affiche pendant 60 secondes afin d'être éligible au concours.

Soumettez une affiche avant le **17 mai, 17 h 00** en suivant ce lien :

<https://goo.gl/forms/ln4FnskKhVmApPYF3>.

¹ Si vous avez déjà présenté votre affiche dans le cadre d'une conférence ou d'un congrès antérieur, vous devrez nous en aviser. De plus, vous devrez l'indiquer sur votre affiche avec une note de bas de page.

TRANSPORT

Les frais de transport des étudiants du Réseau peuvent être couverts.

- Déplacement en transport en commun

Pour les étudiants qui se déplaceront vers Québec à partir de Montréal, **les montants des remboursements seront acceptés jusqu'à concurrence d'un billet d'autobus de 87,50 \$** (voir le site <https://www.ortrans.com/fr/>). Vous devrez fournir le reçu d'achat de votre billet et le faire parvenir à [Lidia](#). Tout autre déplacement en transport en commun comportant un coût moindre sera accepté. Si les coûts sont plus élevés, veuillez [nous contacter](#) afin de les faire accepter.

- Déplacement en véhicule

Pour les étudiants qui se déplaceront **seuls** vers Québec à partir de Montréal, vous aurez droit au même montant que ceux qui se déplaceront en transport en commun, à savoir 87,50 \$; si vous êtes **deux personnes** inscrites au colloque, le conducteur aura droit à un remboursement de 175,00 \$; si vous êtes **trois personnes** ou plus inscrites au colloque, le conducteur aura droit au remboursement maximal de 218,00 \$. Si votre départ se fait à partir d'une autre ville, veuillez [nous contacter](#) afin de le faire accepter. Si vous avez des places dans votre véhicule ou que vous cherchez une place, contactez [Lidia](#), qui fera circuler la liste des offres et demandes à ceux qui l'auront contactée. **Un document pour le remboursement du déplacement sera fourni sur place lors de la journée.**

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement des étudiants du Réseau peuvent être couverts.

- Pour les étudiants qui désirent arriver le 22 mai, vous pourrez réserver une chambre. **Les montants des remboursements seront acceptés jusqu'à concurrence de 110 \$ en occupation double. Les montants des remboursements seront acceptés jusqu'à concurrence de 75 \$ en occupation simple.** Vous pouvez choisir votre hôtel ou autre lieu de résidence. Notez que le tarif étudiant pour une occupation double aux [résidences de l'Université Laval](#) est de **65,15 \$** et le tarif en occupation simple est de **49,98 \$**. Le tarif de [l'Auberge Internationale de Québec](#) en occupation double est de **87,40 \$** et le tarif dans un dortoir est de **40,25 \$**. Vous devrez fournir le reçu de votre chambre et le faire parvenir à [Lidia](#). Nous vous suggérons de réserver votre chambre rapidement car cette date est très convoitée.